

LA SOUFFRANCE DES CHEVAUX ARGENTINS DONT LA VIANDE EST EXPORTÉE VERS L'EUROPE

Bilan des enquêtes réalisées de 2022 à 2024
par Animal Welfare Foundation et Tierschutzbund Zürich

L'IMPORTATION DE VIANDE CHEVALINE EN QUELQUES CHIFFRES

Les principaux pays exportateurs

Les principaux pays exportateurs de viande chevaline sont l'Uruguay, le Canada, l'Australie, l'Islande, la Norvège, le Royaume-Uni, mais le premier reste l'Argentine.

L'Argentine

Le premier exportateur mondial de viande de cheval. En 2023, le pays a exporté 8 534 tonnes vers l'UE et 663 tonnes vers la Suisse.

Au sein de l'Union européenne, 63 % de la viande chevaline importée de pays hors UE provient d'Argentine.

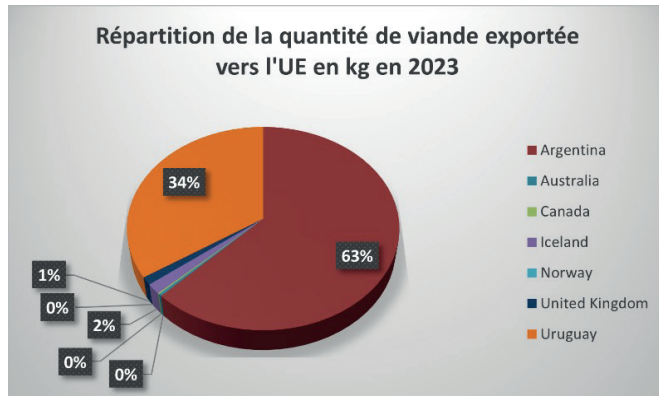
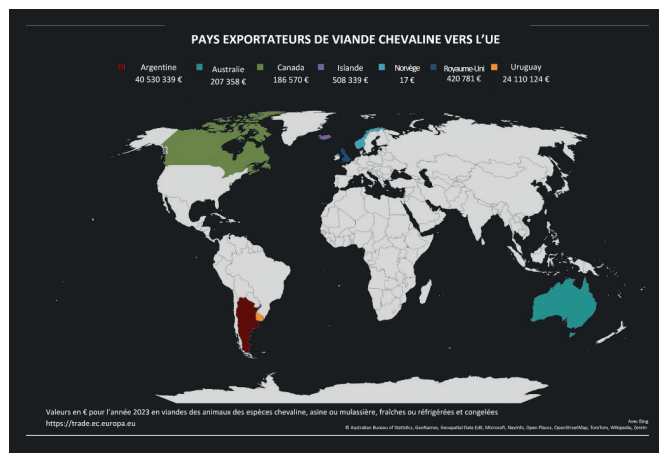
Les principaux importateurs en 2023 sont :

Pays Bas*	11 987 200 €	2 270 147 Kg
Italie*	9 855 082 €	1 521 157 Kg
Belgique*	8 629 321 €	1 471 417 Kg
France*	2 303 922 €	301 825 Kg

*Viandes des animaux des espèces chevaline, asine ou mulassière, fraîches ou réfrigérées

Pays Bas*	4 886 628 €	1 936 979 kg
Belgique*	1 246 558€	376 969 kg
Italie*	767 783 €	349 365 kg
Estonie*	791 100€	297 000 kg
France*	62 745€	9 668 kg

*Viandes des animaux des espèces chevaline, asine ou mulassière, congelées



POURQUOI L'IMPORTATION DE VIANDE CHEVALINE POSE PROBLÈME ?

Pas d'élevage

En Argentine, les chevaux ne sont pas destinés à la consommation humaine et ils ne sont pas élevés dans cette optique. Ainsi, les chevaux abattus sont des chevaux de loisir, des chevaux de trait, des chevaux de course ou [des juments issues des fermes à sang](#). Il a été démontré qu'un certain nombre de chevaux qui arrivent dans les abattoirs sont volés.

Pas d'identification

L'Argentine ne dispose pas d'un système d'identification et de traçabilité des équidés comparable à celui de l'Union européenne, ce qui pose de graves problèmes de traçabilité et donc de sécurité alimentaire.

Une législation lacunaire

Les réglementations argentines destinées à protéger les animaux au moment du transport et de l'abattage sont insuffisantes et sont bien en deçà des normes de l'UE. **Il est par exemple légal de transporter des chevaux pendant 36 heures sans nourriture ni eau.**

Identification et traçabilité

En Argentine, les chevaux ne sont pas destinés à la consommation humaine et reçoivent donc des médicaments dont l'utilisation est interdite dans l'UE [phénylbutazone ou stéroïdes anabolisants]. Dans l'Union européenne, les chevaux sont identifiés par une puce électronique et par un passeport indiquant tous leurs antécédents médicaux. Or, en Argentine, ils ne sont identifiés que peu de temps avant d'être envoyés à l'abattoir, et les propriétaires/négociants font de simples déclarations sur l'origine des chevaux et sur les traitements médicamenteux administrés au cours des six mois précédant l'abattage. Ce système déclaratif ne permet ni de garantir la traçabilité, ni la sécurité sanitaire de la viande.

« *The new individual identification system of equidae intended for slaughter by means of a microchip, to be implemented from March 2023, is positive from an animal welfare point of view. However, it will not address the current problems regarding the traceability of the equines and the reliability of the 180-day residency period, since it would continue to be applied only a limited number of days prior to slaughter.* »

Final report of an audit in Argentina carried out from 26 October to 18 November 2022 in order to evaluate the control system in place governing the production of horse meat intended for export to the European Union (Commission européenne).

Depuis plus de dix ans, des enquêtes démontrent des maltraitances

Depuis plus de dix ans, les souffrances des chevaux abattus en Argentine pour l'exportation de leur viande sont documentées et publiées. Animal Welfare Foundation (AWF) et le Tierschutzbund Zürich (TSB) mènent des enquêtes sur place qui ont montré à plusieurs reprises que les chevaux continuaient à souffrir de la faim, de mauvais traitements et de négligence.

Transport :

- transports de plusieurs heures avec plus de 30 équidés par camion ;
 - En Argentine, les chevaux peuvent être transportés durant 36 heures sans être abreuvés.
- camions non adaptés au transport d'équidés : absence de toit ; de séparation pour les équidés ;
- transport de femelles gestantes ;

Manipulation des animaux :

- manipulations violentes : coups répétés, utilisation d'aiguillons électriques, jets d'eau froide entraînant des mouvements de panique :
 - blessures sur la tête des chevaux ;
 - traces de coups sur d'autres parties du corps.

Les enquêteurs ont observé une jument gestante être frappée si fortement à la tête qu'elle a titubé avant de tomber. Elle a également reçu des coups sur les parties génitales.

Installations non adaptées :

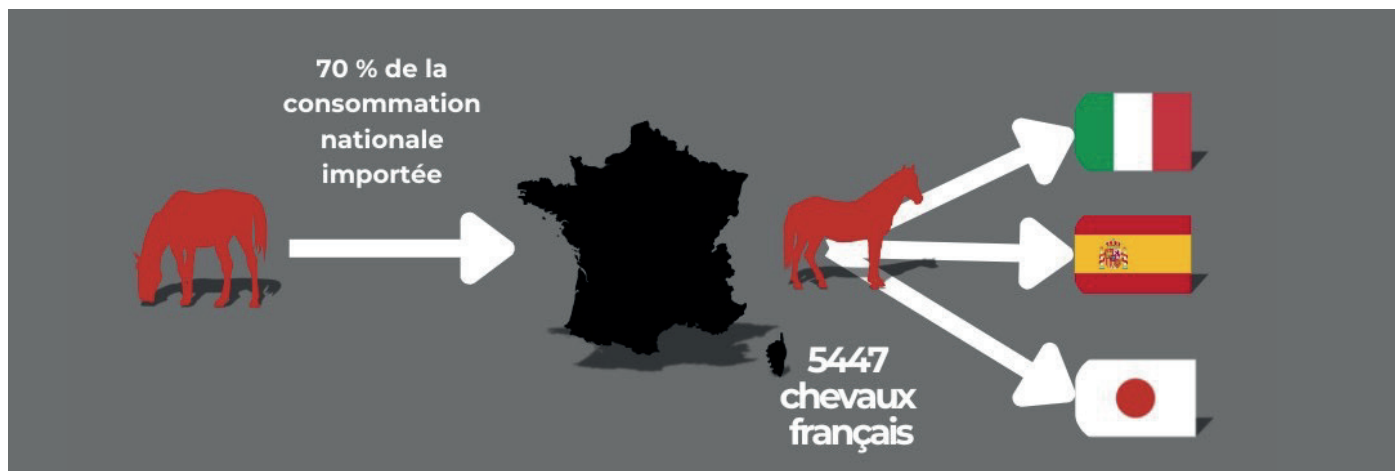
- peu ou pas d'abris, pas de couchage, enclos de taille réduite avec sol bétonné ;
- installations non adaptées augmentant le risque de blessures :
 - mangeoires, clôtures et barbelés.
- restrictions alimentaires et hydriques :
 - quantité insuffisante ou absence de nourriture et d'eau ;
 - aliments de mauvaise qualité, souillés et moisis.

Manque de soin :

- naissance de poulains au sein de l'abattoir ;
- présence d'étalons dans le même enclos que des juments et poulains ;
- absence de vétérinaire :
 - blessures ouvertes non traitées : infections et présence d'asticotés ;
 - chevaux squelettiques et faibles ;
 - chevaux au sol, souffrant de fatigue, de faiblesse ou d'épuisement, de colique ou de stress thermique ;
 - chevaux agonisants, cadavres de chevaux et de poulains.

EN FRANCE

Environ 7 % des foyers français consomment de la viande chevaline (2021) et environ 70 % de cette viande est importée. Les Français consomment de la viande rouge, issues de chevaux de réforme ; la filière de production nationale produit des poulains (viande rosée) destinée majoritairement à l'exportation.



Chiffres 2021

Des enseignes de distribution ont déjà pris l'engagement de ne plus se fournir en viande équine en dehors de l'UE. C'est le cas de Système U et de Carrefour ; d'autres ne vendent tout simplement pas de viande chevaline.

NOS DEMANDES

Welfarm demande aux distributeurs qui ne se sont pas encore engagés en ce sens, de bannir les importations de viande de cheval d'Amérique du Sud et des pays qui n'appliquent pas les normes européennes de protection animale au moment de l'élevage, du transport et de l'abattage. Welfarm appelle l'Union européenne à interdire les importations de viande de cheval d'Argentine et d'Uruguay.

En effet Welfarm rappelle que les importations de viande chevaline en provenance du Brésil et du Mexique ont été interdites par la Commission européenne en 2015 après des audits ayant révélé des problèmes similaires en matière de bien-être animal et de sécurité alimentaire.

